PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTERIELLES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Section des INSTALLATIONS CLASSEES

Commune de SOUCHEZ

EARL CLAUDE PRUVOST

EXPLOITATION D'UN ELEVAGE AVICOLE

Par arrêté préfectoral du 10 juin 2016, l'EARL PRUVOST, dont le siège social est 19, route de Carency – 62153 SOUCHEZ, a été autorisée à exploiter un élevage avicole de 200 000 emplacements de poules pondeuses, à l'adresse précitée, pour lequel une enquête publique s'est déroulée du 28 septembre 2015 au 30 octobre 2015 inclus.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Une copie de cet arrêté est déposée aux archives de la Mairie et à la Préfecture - Direction des Politiques Interministérielles - Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement - Section des Installations Classées, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.